

BULLETIN D'INSCRIPTION | LES ATELIERS DE LA SCI AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE)

Formation demandée : 1er atelier - SCI et démembrement de propriété

Date et durée de la formation : Jeudi 12 décembre 2024 de 17h à 20h soit 3 heures de formation

Lieu : Salle du Belvédère (4e étage, Bât. D)

Intervenants : Amandine Cayol ; Nadège Jullian ; Jean-Christophe Pagnucco

PARTICIPANT

Date :

- Nom d'usage :

- Nom patronymique :

Signature du participant :

- Prénom :

- Fonction :

- Cabinet :

• Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen

45 € TTC : par avocat

Besoin d'une attestation de présence

Modalités de règlement et d'inscription :

1. Pour le règlement :

- Par **virement bancaire** : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen (sur l'adresse courriel : **co@caen-avocats.net**)
Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire)
« UNICAEN+Date de l'événement (en chiffres) + Nom de l'avocat »
- Par **chèque** : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse :
Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Pour l'inscription :

- Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse **droit.recherche@unicaen.fr**
avant le vendredi qui précède l'événement.